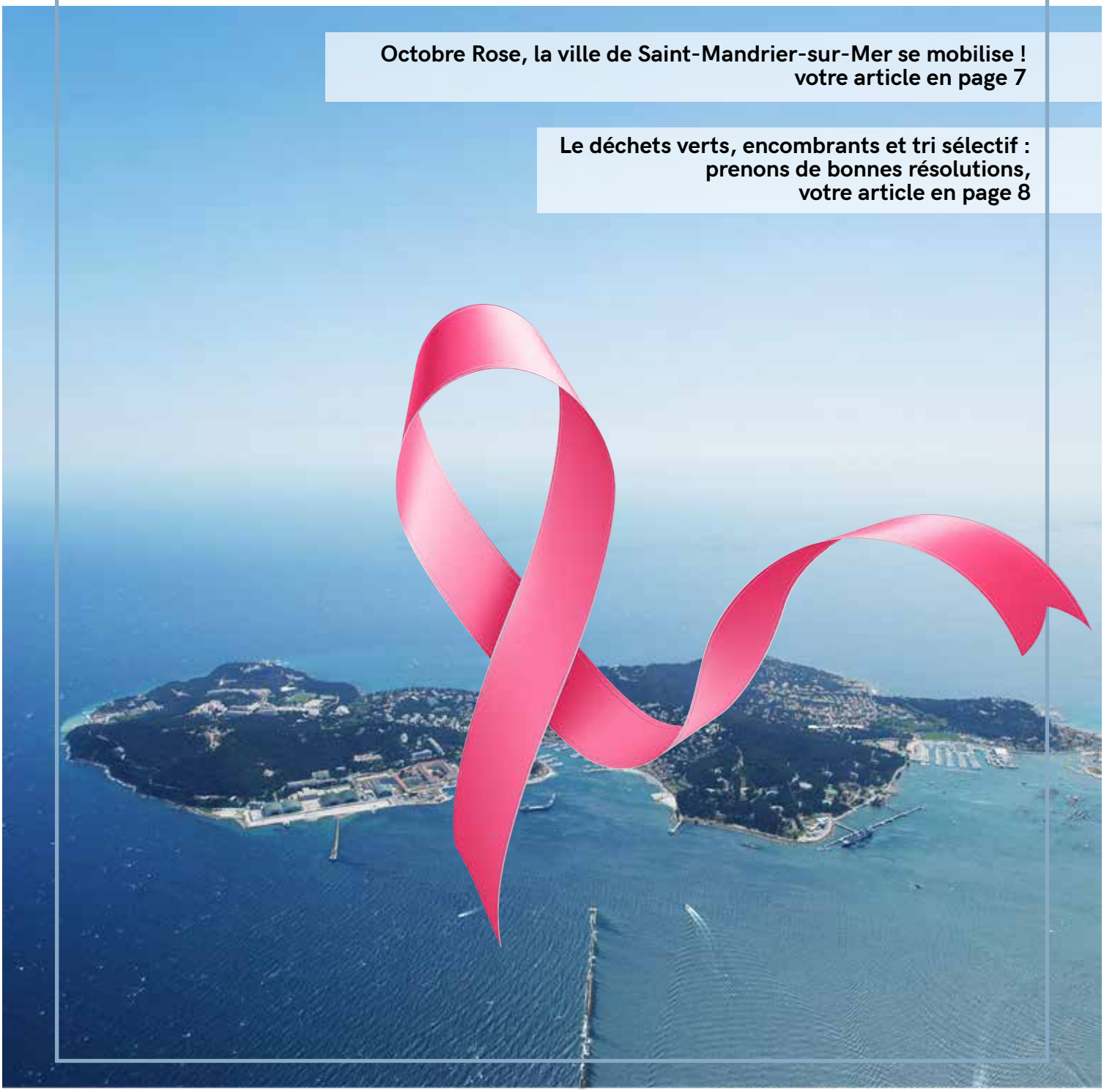
le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

Presqu'île de charme

#325
OCTOBRE
2026



Octobre Rose, la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer se mobilise ! votre article en page 7

Le déchets verts, encombrants et tri sélectif : prenons de bonnes résolutions, votre article en page 8

Ça se passera en **OCTOBRE**...

LITTÉRATURE



ART





CONCERTS

MUSIQUES SACRÉES
Dimanche 4 octobre, à 16h00, à la chapelle de Pin Rolland.
E.C.C.E., Presqu'île en chœur et la chorale Alléluia.

LES EN'CHANTEURS
Samedi 10 octobre, à 17h30, au théâtre de Verdure.
Les En'Chanteurs Mandréens.

CHANTS SACRÉS CLASSIQUES ET DU MONDE
Dimanche 18 octobre, à 16h00, en l'église de Saint-Mandrier-sur-Mer.
La Chorale de la mer.

ANIMATIONS





VIDE-GRENIERS

Dimanches 11 et 25 octobre, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

&

Dimanche 18 octobre, de 7h00 à 15h00, parking Saint Asile.
Festive de la Presqu'île.

THÉÂTRE





SANTÉ

DON DE SANG
Vendredi 2 octobre, de 15h00 à 19h30, salle Marc Baron.

OCTOBRE ROSE
Samedi 24 octobre, de 9h00 à 12h00, sur le marché place des Résistants, et de 14h30 à 16h00, marche solidaire, place du Marégau.

CÉRÉMONIE

Cérémonie de la Toussaint, dimanche 1er novembre, à 10h30 l'office religieux et à 11h45 cérémonies aux cimetières nouveau et ancien.

RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR



ÉDITO

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Au moment de la parution de ce Mandréen, les grands électeurs du département auront désigné leurs représentants au Sénat. C'est un moment important de démocratie car le Sénat a pour vocation, selon l'article 24 de la constitution, de représenter les collectivités territoriales, de voter la loi, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.

Ces sénateurs sont les élus nationaux les plus proches des territoires car ils sont généralement des maires ou adjoints en exercice et ils connaissent parfaitement les problèmes rencontrés par les collectivités.

C'est ainsi que souvent ils amendent les propositions de loi des députés qui, depuis l'abandon du cumul des mandats, n'ont plus la même relation avec les collectivités des territoires où ils ont été élus par le peuple.

Et puis, les sénateurs élus auront dans les prochains mois un rôle important. En effet, les Français désigneront en mars prochain leur Président de la République qui n'aura d'autre choix que la dissolution de l'Assemblée nationale en vue de retrouver une majorité stable. Dans cette période, le Sénat représentera la stabilité dont notre pays aura besoin après ces mois de débats et, quel que soit le président et les députés élus, il continuera à défendre nos collectivités.

Dans le passé j'ai quelquefois, en tant que maire ou président de l'association AMORCE, fait appel à nos sénateurs. N'oublions jamais que c'est grâce à une proposition de loi du sénateur Trucy que les descendants d'un propriétaire de pointus ont pu bénéficier du maintien de l'amarrage dans notre port. Cette loi nous permet aujourd'hui de voir une cinquantaine de pointus, dont la plupart ont plus d'un demi-siècle, arborer fièrement le pavillon de notre village. Et dernièrement, grâce aux soutiens des sénateurs et du président LARCHER, nous avons fait reculer le gouvernement sur la mise en place de la « fausse consigne » des bouteilles en plastique qui aurait eu pour conséquence une atteinte au pouvoir d'achat des Français et au maintien du commerce de proximité sans limiter la production des emballages plastiques.

Dans le futur, de grands chantiers seront à l'ordre du jour comme le vote du budget permettant à La France de se redresser, la révision de la loi SRU sur les logements sociaux, la simplification administrative et la révision des normes qui sclérosent les collectivités et ralentissent leur efficacité.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

ILS SE SONT MARIÉS

Charlène METREAU & Tom PLANCHET
le 12/09/2026

Gwendoline VRAND & Nicolas DEOUS
le 09/09/2026

Clélia DUFOUR & Keryann RÉGOLI
le 05/09/2026

Coralie MANESSIER & Jordan CHALIER
le 29/08/2026

Marine DI MAGGIO & Ghislain CHAZEL
le 29/08/2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean-Claude PANISSE le 07/08/2026
à l'âge de 81 ans

Jacky GASCHEN le 27/08/2026 à l'âge de 76 ans

Liliane OLIVES le 1er/09/2026 à l'âge de 88 ans

Gérard MORFOUACE le 07/09/2026
à l'âge de 84 ans

Robert POINARD le 08/09/2026 à l'âge de 77 ans



Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : service Vie de la cité.
Crédits photos : Vie de la cité, associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la cité.
Impression : TRULLI IMPRIMERIE - 06140 VENCE.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à :
viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATIN
PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATIN
PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS ***04 94 05 33 00***
18 ou 112 depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE ***04 94 11 51 70***
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE ***04 94 11 51 60***

MÉDIATHÈQUE ***04 94 63 58 70***
GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S ***04 94 11 24 56***
Assistante sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 63 58 70 - Sur rendez-vous.

ACTUALITÉ MUNICIPALE

PERMANENCES 2026/2027 DE L'AGENCE MOBILE DU RÉSEAU MISTRAL *à Saint-Mandrier-sur-Mer*

8H30 – 12H00

	PIN ROLLAND PARKING DE LA BOULANGERIE	VILLAGE PLACE DES RÉSISTANTS
Octobre	LUNDI 19	SAMEDI 24
Novembre	LUNDI 16	SAMEDI 28
Décembre	LUNDI 21	SAMEDI 26
Janvier	LUNDI 18	SAMEDI 23
Février	LUNDI 15	SAMEDI 27
Mars	LUNDI 15	SAMEDI 27
Avril	LUNDI 19	SAMEDI 24
Mai	NÉANT	SAMEDI 22
Juin	LUNDI 21	SAMEDI 26

La MÉDIATHÈQUE



Dans le cadre de son partenariat avec la Médiathèque départementale du Var, la médiathèque Françoise Montagne vous propose un spectacle adapté du roman *Les Courants d'arrachement*, d'Élise Lépine, en lice pour le Prix des lecteurs du Var 2026, et mis en scène par la compagnie Douce.



Nous vous donnons rendez-vous l**e vendredi 16 octobre à 18h30, à la médiathèque**.

Cette démarche s'inscrit dans l'action "Var, lire en territoire".

Gratuit – Entrée libre
Offert par le Département

LA FÊTE du LIVRE du VAR

Var
LE DÉPARTEMENT

POUR NE RIEN MANQUER DE LA PROGRAMMATION DE VOTRE MÉDIATHÈQUE, SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.
LE PROGRAMME DES VACANCES D'AUTOMNE VOUS SERA DÉVOILÉ TRÈS PROCHAINEMENT !

Le **FORUM** des associations





Comme chaque année, la municipalité était aux côtés des associations lors du forum du 5 septembre dernier avec son stand "Info Mairie". Au-delà du fait de pouvoir vous communiquer des informations pratiques, de pouvoir échanger avec vous, nous souhaitons également montrer notre attachement et notre soutien à vous tous, bénévoles, qui faites vivre ces associations.

Vous avez encore été nombreux à venir à notre rencontre. Cela nous a permis de vous informer sur les nouveautés à venir au niveau de l'enfance et la jeunesse, sur l'aménagement de notre territoire, ainsi que celui du port et de l'avant-port.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années, nous invitons également certains de nos partenaires institutionnels.
Cette année c'est le Sittomat qui est venu vous expliquer les nouvelles normes de tri sélectif mises en place à compter de début novembre. Un article plus détaillé y est consacré dans ce bulletin.

« Votre commune qui sauve »
Lors du forum des associations et sous le stand de la commune, messieurs Gilles VINCENT, Maire de la commune, et le Lieutenant Jean-Luc DECITRE, président de l'Union Régionale des Sapeurs-pompiers Sud Méditerranée ont signé la charte d'engagement au dispositif « Votre commune qui sauve ».

À cette occasion monsieur le maire a reçu un diplôme ainsi qu'un trophée de la part du président de l'Union Régionale des Sapeurs-pompiers. Qui seront fièrement affichés à la mairie.

Mais au-delà de cette partie protocolaire, c'est toute la commune avec le concours de ses services et sa réserve communale de sécurité civile qui s'engage à mettre en place dans les ERP des défibrillateurs, de former ses personnels, ses élus et ses bénévoles aux gestes qui sauvent et de favoriser la disponibilité de ses agents qui sont sapeurs-pompiers volontaires. Tout en soutenant les amicales de sapeurs-pompiers.







Nous espérons que vous avez apprécié autant que nous ces moments d'échanges, et nous souhaitons un grand succès à toutes nos associations.

À VOS AGENDAS









OCTOBRE ROSE : Saint-Mandrier-sur-Mer se mobilise !

Ensemble, mobilisons-nous contre le cancer du sein !

À l'occasion d'Octobre Rose, la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer et ses partenaires se mobilisent pour sensibiliser à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Samedi 24 octobre, rendez-vous dès 9h sur la place du marché pour rencontrer les professionnels de santé de la MSP La Presqu'île et du CRCDC. Un stand de prévention permettra d'échanger, de s'informer et de rappeler l'importance du dépistage.

L'après-midi, direction Marégau de 14h30 à 16h pour un temps convivial et solidaire : échauffement, marche encadrée par la Gym Volontaire, Zumba avec Studio S, stand de sensibilisation et goûter offert.

Tout au long du mois d'octobre, une collecte de soutiens-gorge sera également organisée du lundi au vendredi au village à la mairie, au Pin Rolland au bureau communal et à l'école de danse de Saint-Mandrier (17h-21h).

Saviez-vous que plus d'un tiers des transfusions sont destinées à des patients atteints d'un ou plusieurs cancers ?

En ce mois d'Octobre Rose, mobilisons-nous aussi pour le don de sang. Donner son sang, son plasma ou ses plaquettes, c'est contribuer directement aux soins de personnes qui en ont besoin. Participez à la prochaine collecte de sang prévue à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 2 octobre 2026, de 15h à 19h30 à la salle Marc Baron.



01 En cuisine

L'alimentation et les ustensiles que vous utilisez jouent un rôle clé dans l'exposition aux polluants. Envie de passer à l'action ?



Je détecte

En cuisine, les polluants se cachent :

- dans les **contenants en plastique**, surtout s'ils sont abîmés ou chauffés : assiettes, biberons, boîtes ;
- dans les **revêtements antiadhésifs** des poêles et ustensiles ;
- dans l'**alimentation** : résidus de **pesticides** et **additifs alimentaires**.

Découvrez la Fabrique à menus et ses idées de repas variés et équilibrés.

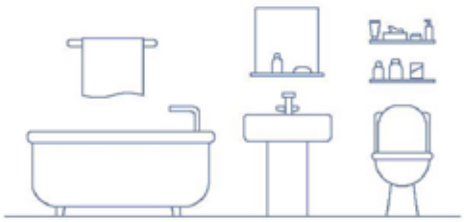
J'agis

Les gestes simples à mettre en place :

- **Favoriser le « fait maison »** quand c'est possible et choisir des produits avec le moins d'additifs et de conservateurs.
- **Laver et éplucher** soigneusement les fruits et légumes, et **les acheter bio** quand c'est possible.
- **Remplacer progressivement le plastique de la cuisine** (Tupperware®, vaisselle, ustensiles, etc.) et opter pour le verre, l'inox, la porcelaine... même pour le bébé.
- **Remplacer progressivement les poêles anti-adhésives** par des poêles en inox, fonte ou fer.

02 Dans la salle de bain

Les produits d'hygiène et le maquillage que vous utilisez chaque jour peuvent contenir des substances toxiques. Plus il y a d'ingrédients, plus le risque d'interaction entre eux augmente.



Je détecte

Dans la salle de bain, les polluants se cachent :

- dans les gels douche, shampoings, crèmes et cosmétiques aux **longues listes d'ingrédients** ;
- dans les **produits non rinçables**, qui pénètrent davantage dans l'organisme ;
- dans les **produits « waterproof »** ou **ultra-résistants** ;
- dans les **couches parfumées** et les **lingettes**.

J'agis

Les gestes simples à mettre en place :

- **Choisir des produits labellisés ou bien notés** sur une application : OpenFoodFact®, **INCI Beauty®** par exemple.
- **Regarder la liste d'ingrédients** pour choisir le produit avec celle la plus courte.
- **Privilégier les produits qui se rincent. Pour la toilette de** votre enfant, **utiliser de l'eau et du savon et éviter les lingettes**.
- **Favoriser des couches sans parfum ni lotion ajoutée** et avec un label de confiance, ou des couches lavables.

Prenons de bonnes **RÉSOLUTIONS**

DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Peu de communes bénéficient de ce service qui est assuré régulièrement en porte à porte par la Métropole, mais des règles s'imposent :



Déchets verts

Afin d'être transformés en compost, il est interdit de les mettre dans votre poubelle à ordures ménagères. Ils sont collectés la 1ère et la 3ème semaine de chaque mois à partir du lundi. Le responsable du service effectuant un repérage dès le lundi matin, une liste des ramassages à réaliser est établie par rue, pour être plus efficace, et il sera très facile de déterminer si vos déchets verts ont été sortis dans les délais.

Vous devez les déposer devant chez vous à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir. Si vos déchets verts sont déposés en dehors des périodes, pour des raisons de sécurité incendie, la police municipale vous les fera rentrer et en cas de récidive vous serez verbalisés.

Des sacs de compost issus de nos déchets verts sont récupérables à l'Ermitage à raison d'un sac par habitation.

Encombrants

Ils sont collectés afin d'en effectuer le tri et leur éventuel recyclage ou réemploi. Ils sont collectés la 2ème et 4ème semaine de chaque mois à partir du lundi. Vous devez les déposer devant chez vous du samedi matin jusqu'au dimanche soir, après vous êtes fait inscrire auprès de la déchetterie au 04 94 06 69 75 .



Tout dépôt non enregistré sera traduit comme un dépôt sauvage et vous encourez une amande de 135 € et des frais de ramassage.

En cas de 5ème semaine dans le mois, aucun ramassage n'est effectué, cette semaine étant réservée à du nettoyage de voirie ou désherbage.
Ne sortez pas vos déchets verts ou encombrants et fiez-vous au calendrier de ramassage qui vous a été fourni et qui est visible sur le site internet mairie.
Nettoyage et désherbage des voiries.
Les administrés sont responsables du nettoyage et du désherbage de la voierie jusqu'à 50 cm de la limite de leur habitation.
Au-delà, le nettoyage est assuré sur la voirie publique par une balayeuse mécanique équipée d'une lance à eau, le vendredi pour le Pin Rolland-Marégau et le lundi pour le village. Les voiries ne bénéficiant pas de ce service sont balayées manuellement la 5ème semaine.

LE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

La Métropole et le Sittomat qui traitent nos déchets vont faire évoluer les consignes de tri et bientôt vous n'aurez plus qu'une seule poubelle à couvercle jaune pour tous vos emballages ménagers.

Non seulement le geste du tri sera simplifié et nous devrions avoir un rendement de collecte supérieur ; soyez attentifs aux instructions qui vous seront données, notamment dans votre boîte aux lettres, car à partir du mois de novembre le centre de tri des emballages construit par le Sittomat (45 Millions €) devrait démarrer et accueillera les emballages ménagers de 680 000 habitants du Var.

Mais sachez que

2 emballages sur 3 ne sont pas triés

En effet, on retrouve aussi dans nos ordures ménagères trop, de plastique 13 %, de papier carton 10 %,de textile 3 % ce qui rajoutés les uns aux autres représentent, avec le verre, 36 %.

Mais aussi, trop d'emballages en verre sont jetés dans les ordures ménagères, or le verre se recycle à l'infini contrairement aux autres emballages. Le sittomat verse aussi une subvention à l'association de lutte contre le cancer en fonction du tonnage de verre collecté, soit 13 970 €, cette année. En déposant vos bouteilles et flaçons en verre dans les colonnes mises à disposition, non seulement vous participez à l'effort collectif de recyclage mais aussi à la lutte contre le cancer.
Enfin, nous avons constaté des erreurs de tri manifestes. En effet, un jouet, un tuyau d'arrosage, un pot de fleur, bien qu'en plastique, ne sont pas des emballages et doivent être mis dans votre poubelle à ordures ménagères, car ils ne se recyclent pas.

Biodéchets (déchets alimentaires)

Depuis 2024 les collectivités sont obligées de mettre à disposition des administrés une solution de captage des biodéchets. Aussi le sittomat a distribué ces dernières années 100 000 composteurs individuels et collectifs. , lombricomposteurs, poulaillers. Prochainement des points d'apports volontaires seront installés auprès des collectifs afin que vous puissiez déposer vos biodéchets pour qu'ils soient ensuite compostés.

Déchetteries

N'oubliez pas que notre déchetterie même exigüe peut vous accueillir pour déposer toutes sortes de déchets et que vous pouvez accéder avec votre carte à toutes celles de la métropole. La plus grande et qui comprend toutes les possibilités d'apport se trouve à Toulon quartier Lagoubran à côté du cimetière.
Les Mandréens depuis des années ont démontré leur attachement à la valorisation matière des déchets recyclables et au traitement dans les règles des ordures ménagères, et nous sommes très fiers des résultats obtenus.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE !

A compter du 1er novembre 2026, vous devrez déposer les emballages ménagers en plastique, carton et métal ainsi que les papiers dans le seul bac de tri à couvercle JAUNE.

Le bac gris ne devra plus être utilisé. Il sera récupéré par les services métropolitains pour être recyclé ou réemployé.

Cette évolution est rendue possible grâce à la mise en service du nouveau centre de tri du SITTOMAT à La Farlède. Cet équipement moderne et performant prendra en charge l'ensemble des emballages ménagers du territoire du Sittomat selon les consignes de tri nationales.

Quelles conséquences pour les habitants ?

Faciliter le geste de tri, c'est un emballage ou du papier = direction le bac à couvercle jaune.

Les rythmes et jours de collecte seront adaptés à cette nouvelle consigne, à savoir :

- sortie du bac à couvercle jaune : LUNDI et JEUDI soir à partir de 19 h ;
- sortie du bac à ordures ménagères : DIMANCHE, MERCREDI et VENDREDI soir à partir de 19 h.

Les bacs seront collectés avant 12 h le lendemain.

Vous habitez en habitat individuel, les bacs à couvercle gris seront retirés et, dans les habitats collectifs, ils seront progressivement remplacés de vos locaux poubelles par des bacs à couvercle jaune.

Vous n'êtes pas équipés de bacs, les colonnes de tri à opercules gris seront transformées en colonnes à opercules jaune.

Les emballages en verre continueront à être déposés dans les colonnes à opercule vert, comme à l'accoutumée.

Le tri devient plus facile pour tous. À partir du 1er novembre 2026, adoptez cette nouvelle consigne et devenez acteur du changement !



TRAVAUX réalisés par la COMMUNE

Été 2026 : LA VILLE INVESTIT POUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX plus sûrs, plus modernes et adaptés aux besoins de tous

293 350.45 € investis par la Ville durant l'été 2026 pour améliorer, mettre en conformité et réhabiliter ses bâtiments communaux. Des travaux concrets, au service du quotidien des enfants, des familles et des agents municipaux.

Des crèches repensées pour le bien-être des enfants et du personnel

Les crèches municipales ont bénéficié d'un programme de travaux ambitieux visant à améliorer les conditions d'accueil, le confort et la sécurité des enfants et du personnel, tout en répondant aux exigences réglementaires en matière de mise en conformité des locaux.



Crèche des Lucioles

Parmi les principales réalisations figurent l'installation d'un système de climatisation dans l'ensemble de la crèche, afin d'améliorer le confort thermique des enfants et des professionnels, ainsi que la réalisation de travaux de drainage périphérique destinés à préserver les bâtiments et à améliorer la gestion des eaux autour des structures.

Les aménagements ont également porté sur la création d'un sas d'entrée pour sécuriser les accès, une meilleure organisation des espaces de jeux et des accès parents, ainsi que la réfection du sol souple avec des matériaux biosourcés et filtrants. Des dispositifs d'occultation ont été installés afin de faciliter la surveillance des enfants et de renforcer leur sécurité au quotidien.

L'Orée du Bois : des écoles plus sécurisées et fonctionnelles

Au groupe scolaire L'Orée du Bois, la Ville a engagé plusieurs travaux d'amélioration, notamment le remplacement des clôtures et des brise-vues, ainsi qu'un relamping partiel en LED pour moderniser l'éclairage et contribuer à la maîtrise des consommations énergétiques.

Le dispositif PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) a également été amélioré. Ces interventions ont été complétées par différents travaux de réparation et d'entretien, définis en lien avec les besoins identifiés par les équipes de direction.

Louis Clément : des améliorations au plus près des besoins des élèves

Le groupe scolaire Louis Clément a lui aussi fait l'objet de travaux destinés à améliorer la sécurité et le confort des élèves et des équipes pédagogiques.

Les interventions comprennent l'amélioration du dispositif PPMS, la réfection des murets des espaces extérieurs, ainsi que divers travaux de réparation dans les salles de classe, réalisés selon les listes établies par les directrices. L'achat de mobilier vient compléter ces aménagements pour répondre aux besoins des établissements.



Toiture cuisine centrale

Cuisine centrale : une toiture entièrement rénovée

La Ville a également engagé la réfection complète de la toiture de la cuisine centrale. Ces travaux permettent de renforcer durablement l'étanchéité et la protection du bâtiment, tout en contribuant à la pérennité de cet équipement essentiel au fonctionnement des services municipaux.

Cette intervention s'inscrit dans une démarche globale d'entretien et de modernisation du patrimoine communal, avec l'objectif de garantir des conditions de fonctionnement adaptées et sécurisées pour les agents qui y travaillent.

Investir aujourd'hui pour préparer l'avenir

À travers ces opérations menées durant l'été, la Ville poursuit une démarche d'entretien et de modernisation de son patrimoine communal. Ces investissements traduisent une volonté d'agir concrètement pour des équipements publics de qualité, offrant aux enfants, aux familles et aux agents des espaces plus sûrs, plus confortables et mieux adaptés aux usages.

Améliorer les bâtiments communaux, c'est investir dans le quotidien et préparer les conditions d'accueil de demain.

Les LUCIOLES font peau neuve !

Dans le cadre de la réforme concernant les bâtiments accueillant du public, la Municipalité a engagé des travaux de rénovation au sein de notre crèche parentale associative.

Le sol souple extérieur a été entièrement rénové, offrant aux enfants un espace de jeu plus agréable et adapté. Une véranda a été créée au niveau du SAS d'accueil. Cet aménagement apporte davantage de confort et de sécurité aux enfants et aux familles lors des arrivées et des départs, tout en améliorant cet espace de transition.



Ces travaux contribuent au bien-être des enfants, des familles et de l'équipe au quotidien.

Nous tenons à remercier chaleureusement la Municipalité pour son écoute, son accompagnement et la réalisation de ces aménagements.

Nous sommes heureux de voir notre crèche continuer à évoluer, 15 ans après son ouverture, toujours au service des enfants et des familles.

Virginie,
Directrice de la crèche Les Lucioles

La tribune de l'**OPPOSITION**

Une commune vivante, des citoyens engagés

Au terme d'une période estivale marquée par une chaleur exceptionnelle et durable, notre commune de Saint-Mandrier-sur-Mer a été particulièrement éprouvée. Avec jusqu'à 79 nuits enregistrées au-dessus de 20 °C, auxquelles se sont ajoutées de très nombreuses journées classées en niveau rouge pour le risque incendie, cette longue période de chaleur a fortement sollicité notre territoire.

Cette situation nous rappelle combien notre territoire, particulièrement exposé au risque de feu de forêt, doit rester mobilisé et vigilant face aux conséquences du changement climatique. La répétition et la durée de ces épisodes de chaleur et de sécheresse renforcent la nécessité d'une prévention efficace et d'une capacité d'intervention permanente.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui œuvrent à la prévention et à la lutte contre les incendies dans le Var, et particulièrement à Saint-Mandrier-sur-Mer. Nous saluons notamment l'engagement de la Réserve communale de sécurité civile, aux côtés des services de secours et de l'ensemble des acteurs mobilisés pour la protection de notre commune et de ses habitants.

Cette mobilisation collective rappelle également l'importance de notre tissu associatif local, véritable force vive de la commune. Par leur engagement, les associations contribuent pleinement à son animation, créent du lien entre les habitants et permettent à chacun de participer à la vie locale.

Le Forum des associations, qui s'est une nouvelle fois bien déroulé, en est une belle illustration. Il offre aux habitants l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées tout au long de l'année, mais aussi de rencontrer les bénévoles qui font vivre ces associations avec passion et dévouement.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur investissement et leur contribution essentielle à la vie de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Dans le même esprit d'engagement et de proximité qui anime la vie associative de notre commune, les membres de La Vague Mandréenne se sont rendus à la rencontre des Mandréens afin d'échanger avec eux et de recueillir leurs préoccupations, leurs attentes et leurs observations sur la vie de notre commune, notamment sur la question fiscale.

Ces échanges de terrain sont essentiels pour rester au plus près des réalités et des préoccupations quotidiennes des habitants. Les informations et témoignages ainsi recueillis feront prochainement l'objet d'une publication plus large, afin de partager avec tous les Mandréens les principaux enseignements de cette démarche.

Les élus de La Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Sylvie Morlais, Philippe Dézéraud, Hélène Ferreol et Philippe Camps - https://lavague.info/ et contact@lavague.info

La tribune de la **MAJORITÉ**

Notre force : être proches de vous

À Saint-Mandrier-sur-Mer, la proximité est bien plus qu'un mot. Elle constitue l'une des forces de notre commune et l'un des engagements essentiels de notre majorité municipale.

Être élu, c'est être présent, accessible et à l'écoute. C'est pourquoi des permanences sont organisées dans les quartiers, afin de permettre à chacun de venir échanger directement avec les élus.

Nous poursuivons également les réunions de quartier, véritables moments de dialogue, et souhaitons les développer pour être toujours plus proches des préoccupations des habitants.

Notre Maire est comme à son habitude très disponible sur rendez-vous.

Les élus sont présents dans le village, lors des événements et dans la vie quotidienne de notre commune.

Cette accessibilité, souvent directe et spontanée, est une richesse que nous souhaitons préserver.

Lorsqu'un habitant rencontre une difficulté, une question ou une demande concernant les services municipaux, il ne doit pas hésiter à contacter la mairie. Les services sont là pour répondre, orienter et accompagner.

Un simple courriel peut permettre de faire remonter une situation et d'en assurer le suivi.

La mairie constitue également un point d'entrée pour les démarches relevant des services métropolitains.

Nous savons que toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites immédiatement, mais nous croyons profondément à l'importance de l'écoute, du dialogue et du suivi.

C'est cette proximité, cette disponibilité et cette volonté d'agir au quotidien qui font notre force.

Ensemble, continuons à faire vivre un Saint-Mandrier humain, attentif et solidaire.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet

"**MARCHONS** vers l'école" fait sa rentrée

Chers Mandréens, chers parents,

Bonne nouvelle : l'action « Marchons vers l'école » reprend du service dès le mois d'octobre ! Pour rappel, ce dispositif permet à nos enfants de se rendre à l'école à pied, en toute sécurité et en bonne compagnie, encadrés par des bénévoles le long de parcours définis.



Pourquoi participer ?

· Bouger : un peu d'exercice avant les cours, c'est bon pour la santé et pour la concentration !

· Un geste pour la planète : moins de voitures aux abords des écoles, c'est moins de pollution et de circulation.

· Un moment convivial : l'occasion de créer du lien entre enfants, parents et habitants du quartier.

· La sécurité avant tout : des trajets encadrés par des adultes bénévoles, sur des itinéraires balisés.

Inscriptions ouvertes !

Les inscriptions pour la nouvelle saison sont désormais ouvertes sur le site de l'APE. Parents, inscrivez votre ou vos enfants dès maintenant En ligne : https://mve.ape83430.fr

Appel à bénévoles !

Le dispositif ne peut fonctionner que grâce à vous ! Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les groupes d'enfants sur les différents parcours, à raison d'une matinée par mois (selon vos disponibilités).

Pas besoin d'expérience particulière : un minimum de ponctualité, de bonne humeur et l'envie de rendre service suffisent ! Des points d'information seront prochainement organisés devant les établissements, consultez les panneaux d'affichage. Pour vous porter bénévole contactez nous : contact@ape83430.fr ou mve@ape83430.fr.

Ensemble, faisons de chaque trajet vers l'école un moment agréable, sûr et partagé !

Les membres du conseil d'administration de l'**APE**

Le **TÉLÉTHON 2026**

Pour la 11ème année consécutive, des associations de Saint-Mandrier-sur-Mer se mobiliseront encore pour que cette édition 2026 de l'AFM-Téléthon soit au palmarès des plus généreuses.

Lors du forum, la plupart des associations habituelles ont déjà coché le 1er week-end de décembre et envisagé leurs animations dans la continuité de leur succès ou avec des modifications, tandis que d'autres envisagent de nous rejoindre.

Afin que votre participation ou votre présence contribue à la réussite de cet événement caritatif, accélérateur de recherches et porteur d'espoirs, nous reviendrons vers vous quand le calendrier sera bien établi.

Dans l'attente du Mandréen de novembre ou décembre, nous vous donnons rendez-vous à la fin du mois de septembre sur Facebook OMJS83430 ou auprès des associations participantes, pour mieux vous tenir au courant de l'évolution du programme et des précisions sur les sites et horaires définitifs.

Vous êtes un particulier, une association, un groupe de jeunes ? Il est encore temps de nous rejoindre afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre, avec des dons en augmentation.

Téléthon

L'OMJS tient à remercier dès à présent tous ceux qui participeront de près ou de loin pour faire de cette opération 2026 une nouvelle réussite.

Jean-Pierre **MATHIAS,**
Pour le **TÉLÉTHON 2026**

Le club de **BRIDGE**



Et si votre résolution de rentrée était… de prendre du plaisir ?

Le plaisir de faire de nouvelles rencontres, de partager des moments conviviaux et de faire travailler vos neurones !

C'est ce que vous propose le Club de Bridge de Saint-Mandrier, qui vous accueille toute la semaine au cœur du Pin Rolland.

Avec 3 à 4 tournois organisés chaque semaine, venez exercer vos talents et progresser dans une ambiance chaleureuse, où bienveillance, convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Vous ne connaissez pas encore le bridge ou souhaitez vous remettre à niveau ?
Nos cours gratuits du mardi matin vous permettront de découvrir ce jeu passionnant et d'en acquérir rapidement les règles essentielles.

Venez nous rencontrer directement au club ou contactez-nous par courriel ou par téléphone.

À vous de jouer !

https://www.bridgestmandrier.fr/
Salle Arbouse au Pin Rolland les lundis, mardis, jeudis après-midi et mardis matin.
contact@bridgestmandrier.fr.
Claude au 06 70 98 92 96 ou Nicole au 06 26 42 13 90

Claude **CAVAILLER**
Président du **CLUB DE BRIDGE**

FIGURES DU VILLAGE
d'octobre 2026





Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 10 octobre 2026 à 12h30, sur la place des résistants, au kiosque, pour la découverte de la 82ème photographie qui mettra en lumière les "Sémaphoristes" : avec Patrick VIENOT (avant) et Sébastien ANDREU (maintenant).

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir " Les Mécaniciens de bord (MecBo) Aviation militaire""

En noir et blanc à gauche : Gilbert BOTELA" (1916-1995) et à sa droite un ancien pilote.

En couleur à gauche : Nicolas ROUSSEL (né le 7 décembre 1974) et à sa droite Jean-Baptiste DEHAULT.

(Photo de septembre 2026).

Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

La FÉDÉRATION CAVALAS

Le rideau tombe sur la 8ème édition du Festival des Arts Mandréens







Saint-Mandrier-sur-Mer a une nouvelle fois vibré au rythme de l'art et du partage.

Cette 8ème édition, qui coïncidait avec les 10 ans de la Fédération Cavalas, a réuni 60 bénévoles, 30 artistes et 25 exposants autour de l'art, de la culture et du partage.

Des remerciements du cœur.

Merci à nos bénévoles, la véritable colonne vertébrale de cet évènement, présents à chaque instant avec le sourire et l'énergie qui font toute la différence.

Merci à nos artistes, qui ont offert à tous des moments de beauté et d'émotion sur la place et au kiosque.

Merci à nos exposants, dont la présence a enrichi cette édition.

Merci à nos partenaires et donateurs, sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Merci à Gilles et Stéphane pour le prêt des 2CV et de l'Acadiane.
Merci enfin aux services techniques, discrets mais essentiels au bon déroulement du festival.

L'esprit du Festival des Arts Mandréens

Ce qui fait la force de cet événement, c'est sa singularité : un festival convivial, profondément ancré dans son territoire, festif et ouvert à tous. Ici, pas de barrières entre les artistes et le public, entre les générations, entre les habitants d'ici et ceux venus d'ailleurs. Juste l'envie de se retrouver, autour de l'art et de la culture, dans notre belle presqu'île.

Un festival qui a du cœur

Cette année encore, le festival a porté une action de sensibilisation au don d'organes, une cause qui tient particulièrement à cœur à l'équipe organisatrice.

Rendez-vous le 21 août 2027 pour une 9ème édition !

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

GYMNASTIQUE volontaire

La rentrée de la Gymnastique Volontaire a eu lieu le 14 septembre.

Cette nouvelle année sportive se verra dotée de 8 h de cours à Marc Baron (Pilates, cours tonique, avec danse, cours doux), 3 h à Pin Rolland, salle Myrte (cours séniors doux), 2 h + 1 h possible pour la GV santé Sport Adapté, salle Lanérière.

Quatre animatrices : Patricia, Delphine, Christine, Tatiana assureront les différents cours. Merci à elles pour leur investissement, leur bonne humeur et leur professionnalisme permettant de garder un esprit fort associatif.

Les adhérent(e)s attendent avec impatience la reprise... Elles ont besoin de faire du sport, mais pas que.

Bonne année sportive à toutes et à tous.



Yolande **ANYCA,**
Présidente de la **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FÉMININE**

L'USSM BASKET

A l'occasion du forum, nous avons remis le diplôme " Brevet Fédéral Jeunes " à Florian HUBER.
Il secondera Jimmy Sanna en championnat U13 départemental.

Que la saison commence.



Martial **ANCELIN**
Président de l'**USSM BASKET**

MGA DANSE
La Maison des Artistes

MGA DANCE – LA MAISON DES ARTISTES A FAIT SA RENTRÉE !

C'est le lundi 7 septembre que notre école de danse a fait sa rentrée, avec Magali Calone, professeure principale de l'école, accompagnée de Luccia et Manon.

Des professeures bienveillantes, dynamiques et diplômées, qui ont à cœur de faire progresser chaque élève dans un environnement chaleureux et respectueux.
Basée à Saint-Mandrier Village et Pin Rolland, notre école propose des cours de danse pour tous les niveaux, mais aussi des activités de remise en forme telles que :
- Pilates
- Barre à terre
- Renforcement musculaire dynamique

Vous souhaitez découvrir nos cours ? Venez faire un cours d'essai !

Une école bienveillante et humble, qui accueille des artistes de tous niveaux, du débutant au plus confirmé.



L'un des points forts de notre école : un suivi dans le temps avec le même professeur, Magali Calone, permettant à chaque enfant de construire son évolution, de progresser et de développer sa confiance au fil des années.

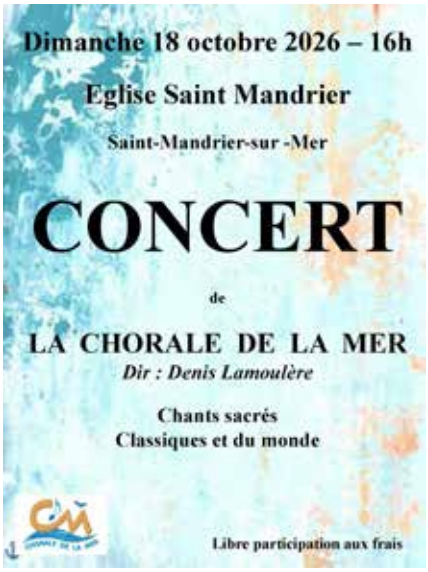
Et pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin et se challenger, MGA Dance propose également la participation à des concours de danse. Notre école a déjà obtenu de très beaux résultats avec des 1er, 2e et 3e prix !

MGA DANCE, c'est avant tout une école où chacun peut apprendre, progresser, s'épanouir et partager sa passion pour la danse.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.20.12.57.98.

Marie **FEDERICCI**
Présidente de **MGA DANSE**

La CHORALE de la mer en concert

Créée en 1990 par Madame Pioch, la Chorale de la Mer basée à La Seyne sur mer est un chœur mixte dirigé depuis 2016 par Denis Lamoulère.



Elle propose des pièces polyphoniques a cappella très diverses, profanes et sacrées, de compositeurs classiques ou contemporains, ainsi que des chants traditionnels de différents pays. Permettant l'échange et le partage avec le public, une dizaine de concerts par an sont donnés dans la région, ainsi que lors de son voyage annuel en France ou à l'étranger, dont certains au profit d'associations caritatives.

Le dimanche 18 octobre 2026 à 16 h La Chorale de la Mer donnera un concert en l'église de Saint-Mandrier.

Libre participation.

Monique **BOYER**
Présidente de **LA CHORALE DE LA MER**

À VOS AGENDAS



Les **ENCHANTEURS**

RETENEZ LA DATE !

Samedi 10 octobre à partir de 17h30, rendez-vous au magnifique Théâtre de Verdure, plage de la Coudoulière, pour un récital de chansons françaises proposé par le groupe vocal « Les EnChanteurs ».



Des chansons pleines de poésie qui vous transporteront dans vos souvenirs et vos émotions, dans un cadre qui saura vous ravir.

Ce concert vous est offert par notre association. L'entrée est libre. Une participation vous sera proposée afin de couvrir les frais de SACEM, qui permettent de rémunérer les auteurs et les interprètes, et de nous encourager à poursuivre notre investissement.
Le Théâtre de Verdure se situe plage de la Coudoulière, au bout de l'allée à droite face à la mer.

Parkings : domaine de l'Ermitage ou stade du village.

Bernard **GERFAUX**
Pour les **ENCHANTEURS**

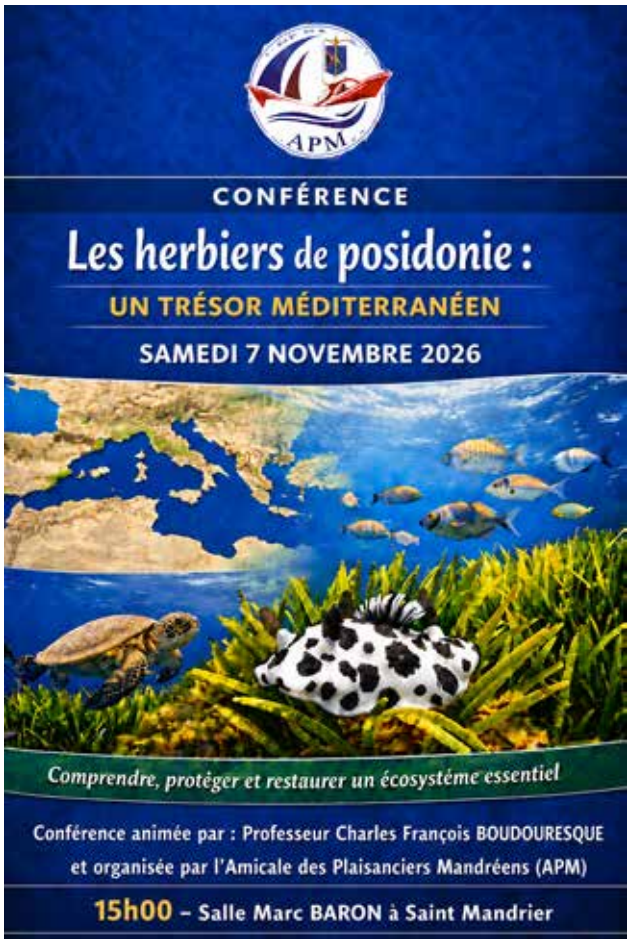
Conférence sur les herbiers de **POSIDONIE**

LE SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026

À 15H00 SALLE MARC BARON, ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES PLAISANCIERS MANDREENS

Dans le cadre de nos actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine, la commission environnement du club APM, vous propose une conférence animée par le professeur Charles François Boudouresque spécialiste en biologie marine, chercheur, professeur émérite mais aussi membre des conseils scientifiques des réserves naturelles de Scandola et des Bouches de Bonifacio et président du conseil scientifique du parc national de Port-Cros. Dans ce cadre nous souhaitons informer les mandréens, les plaisanciers, les plongeurs sur le rôle fondamental de la posidonie dans les écosystèmes marins méditerranéens.

Nous pourrons évoquer, la richesse de la faune et de la flore qui y trouve refuge, les enjeux environnementaux liés à sa préservation, notamment face aux pressions anthropiques (pollution, aménagements côtiers et l'ancrage des bateaux).



Marc **HERNANDEZ**
Président de l'**APM**

EXPO

Martine PASQUIER
Lorenzo CIUFICI

GALERIE RANCILIO

DU 16 OCTOBRE
AU 8 NOVEMBRE 2026

VERNISSAGE
VENDREDI 16 OCTOBRE
à 18h30

ENTRÉE LIBRE

TOUS LES JOURS DE 9H30 À 12H30
ET DE 15H00 À 18H00

2 AVENUE MARC BARON
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer